

SEANCE DU 07 DECEMBRE 2017

L'an deux mil dix-sept, le sept décembre à 19 heures 30, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués, se sont réunis à la Mairie d'Hautot-Saint-Sulpice sous la présidence de Monsieur LEMETTAIS Vincent, Maire d'Hautot-Saint-Sulpice.

Présents : Mesdames et Messieurs AUZOU Patricia, BARBARAY Marc, BARBULEE Catherine, BLONDEL Virginie, CAHARD Ghislaine, GUEDON Lionel, HORCHOLLE Patrice, LEHMAN Franck et REVERT Rémi.

Absents excusés : GROUT Stéphanie (Pouvoir à REVERT Rémi), PAGE Lydia (Pouvoir à CAHARD Ghislaine) PICARD Jean-Baptiste et ROUX François.

Madame AUZOU Patricia est élue secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté à l'unanimité.

1- Débat du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

Le Conseil Municipal a tenu un débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Les communes d'Yvetot, Valliquerville et de Sainte-Marie-des-Champs seraient le Pôle Central Urbain.

Les communes d'Allouville-Bellefosse et de Saint-Martin-de-l'If seraient le Pôle secondaire.

- Un recensement des bâtiments agricoles réhabilitables en logements a été fait. Une trentaine de bâtiments ont été comptabilisés.
- Le règlement du PLUi devrait être applicable en 2020.

2- Modifications statutaires de la CCRY - Prise de compétences

Ce point, relatif aux modifications statutaires de la CCRY pour la prise de compétences a été supprimé de l'ordre du jour et est reporté à la prochaine séance de Conseil Municipal qui se tiendra le 19 décembre 2017.

3- Convention de partenariat avec Présence Verte

Dans le cadre du maintien à domicile et d'aide à la vie quotidienne des personnes âgées, Présence Verte a pour mission de gérer un service de téléassistance, permettant aux abonnés d'alerter immédiatement, en cas de besoin, un centre de réception des appels qui assure une écoute permanente des alarmes.

Une convention de partenariat avec Présence Verte avait déjà été prise en 2004. Celle-ci est maintenant caduque. Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de renouveler cette convention avec une participation communale de trente euros (30€) par appareil.

Le Conseil Municipal à l'unanimité, accepte le renouvellement de la convention en partenariat avec Présence Verte.

4- Ouverture de crédits avant vote du Budget Primitif 2018

Budget Communal 2017 : autorisation à Monsieur le Maire pour engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget primitif 2018

Vu les dispositions extraites de l'article L 1612-1 du code général des collectivités territoriales,

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que dans l'attente du vote du budget, la commune peut, par délibération de son Conseil Municipal, décider d'engager, de liquider et surtout de mandater, donc de payer, des dépenses d'investissements dans la limite de 25% des investissements budgétés l'année précédente.

Pour information le montant total budgétisé 2017 en dépenses d'investissement est de 144 683 € (hors chapitre 16 « Remboursement d'emprunts ») donc 36 170 € ($< 25\% \times 144\ 683 \text{ €}$.)

Conformément aux textes applicables, il est proposé au conseil municipal de faire application de cet article à hauteur de 36 000 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'accepter la proposition de M. le Maire.

5- Organisation du repas de Noël et des colis offerts aux anciens de la commune - Allocation chauffage 2017

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Fixe** la date du repas de Noël offert aux Anciens de la commune au dimanche 10 décembre 2017,
- **Fixe** à 25 € la participation par personne pour les participants de moins de 60 ans.
- **Décide** que les administrés de 65 ans et plus auront le choix de s'inscrire au repas ou de prendre le colis.
- **Décide** que les personnes ayant eu 60 ans en 2016 seront automatiquement réinscrits jusqu'à leur 65 ans.
- **Décide** de reconduire à 25 € l'allocation chauffage pour les personnes à partir de 65 ans ne payant pas d'impôt sur le revenu, à savoir (liste non exhaustive) :

- *BARBARAY Ginette*
- *BARET Louise*
- *BARET Antoinette*
- *BEAUFILS Ginette*
- *BELLENGER Henri*
- *BELLENGER Solange*
- *DELAUNAY Jacques*
- *DUCHENE Alain*
- *GEULIN Jeanine*
- *LAVENU Roland*
- *LELIEVRE Pierrette*
- *VERMONT Thérèse*
- *WONG Jean*

6- Organisation de la cérémonie des vœux municipaux

Comme à l'accoutumé, les vœux municipaux sont prévus le premier vendredi du mois de janvier et auront donc lieu le vendredi 05 janvier 2018 à 20 heures 30 à la salle Léon Lelièvre.

7- Etat d'avancement de l'étude de faisabilité de la commune nouvelle

Chaque mail reçu concernant le projet de commune nouvelle est édité.
Il serait judicieux de prévoir plusieurs réunions de communication avec les habitants des quatre communes.
Faudra-t-il un DGS ?

8- Comptes rendus et missions des diverses commissions

Néant.

9- Questions diverses

Néant.

Fin de séance : 22 heures.